



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG)
DIXIEME REUNION DU SOUS-GROUPE DE METEOROLOGIE (MET/SG/10)
(Dakar, Sénégal, 29 Juin – 01 Juillet 2011)

Point 6 de l'ordre du jour : Carence de navigation aérienne dans le domaine de la météorologie aéronautique

**ELIMINATION DES CARENCES DE NAVIGATION
 AERIENNE DANS LE DOMAINE DE LA METEOROLOGIE AU NIGER**

(Présenté par le Niger)

SOMMAIRE

Cette note présente l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'élimination des carences de navigation aérienne dans le domaine de la météorologie au Niger.

1. Introduction

1.1 Lors de la dernière mission d'évaluation de l'OACI au Niger, du 03 au 08 Mars 2010, des engagements ont été pris dans le sens de l'amélioration des carences et d'un certain nombre d'écarts constatés dans la mise en œuvre de l'assistance météorologique à la navigation aérienne à l'Aéroport International DIORI Hamani de Niamey.

1.2 La réunion est invitée à prendre note l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'élimination des carences de navigation aérienne dans le domaine de la météorologie au Niger.

2. Discussions

2.1 A ce jour des dispositions ont été prises; un certain nombre d'actions ont été réalisées et d'autres en cours de réalisation. Le niveau général de mise en œuvre de l'assistance météorologique à la navigation aérienne assez satisfaisant est fourni en Appendice A à la présente note.

3. Suite à Donner par la Réunion

3.1 La réunion est invitée à prendre note des informations fournies.

NOTE D'INFORMATION

**LA DIXIEME REUNION DU SOUS GROUPE DE METEOROLOGIE
MET/SG/10
DAKAR-SENEGAL DU 29 JUIIN AU 01 JUILLET 2011**

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'OACI

INTRODUCTION

- Lors de la dernière mission d'évaluation de l'OACI au Niger, du 03 au 08 Mars 2010, des engagements ont été pris dans le sens de l'amélioration des carences et d'un certain nombre d'écarts constatés dans la mise en œuvre de l'assistance météorologique à la navigation aérienne à l'Aéroport International DIORI Hamani.
- Ainsi, à ce jour des dispositions ont été prises ; un certain nombre d'actions ont été réalisées et d'autres en cours de réalisation.
- Le niveau général de mise en œuvre de l'assistance météorologique à la navigation aérienne assez satisfaisant est fourni à travers ces tableaux :

APPENDICE A - SYNTHÈSE DES TRAVAUX – NIGER

Niveau général de mise en œuvre de l'assistance météorologique à la NA satisfaisant.

Station Météorologique Aéronautique (VMA)

| Ecart constatés | Type d'Ecart | Mesures correctives recommandées/convenue | Organisme Responsable | Délais de mise en œuvre | Observations |
|---|--|---|-----------------------|------------------------------------|---|
| 1. La hauteur de la base des nuages et la visibilité ne sont pas fournies à travers des capteurs du système automatique intégré d'acquisition, de traitement, de diffusion et de visualisation en temps réel des paramètres météorologiques (SIOMA) | Carence Ecart à la norme de l'Annexe 3, chap. 4, para. 4.1.5 | L'ASECNA prendra les dispositions nécessaires pour installer des capteurs de mesure de la visibilité et de la hauteur de la base des nuages sur la piste de Niamey destinée aux opérations d'approche et d'atterrissage aux instruments (ILS) de catégorie 2 conformément aux dispositions de l'Annexe 3, chapitre 4, para. 4.6.3.4, b). | ASECNA | Décembre 2012 | Non réalisées Nous attendons la réaction de la DG ASECNA |
| 2. Bien que la piste de l'aérodrome de Niamey soit équipée d'un ILS de catégorie II conformément à l'AIP 12-AD-2-1-07 du 07/05/2009, Amendement N°04/2009 du Niger, les mesures de RVR ne sont pas fournies en zone du point médian de la piste. | Carence Ecart à la norme de l'Annexe 3, chap. 4, para. 4.6.3.4, b) | L'ASECNA procédera à l'évaluation de la RVR dans la zone du point médian de la piste de Niamey destinée aux opérations d'approche et d'atterrissage aux instruments de catégorie 2 conformément aux dispositions de l'Annexe 3, chapitre 4, para. 4.6.3.4, b). | ASECNA | Décembre 2011 | Non réalisées La RVR est fournie seulement au niveau des touchés des roues Attendons réaction DG |
| 3. la salle hébergeant de la station météorologique aéronautique (VMA) située au rez-de-chaussée de la tour de contrôle, ne permet pas une veille continue des conditions météorologiques à l'aéroport de Niamey. | Ecart aux pratiques recommandées | Il est recommandé que l'ASECNA procède au déplacement de la VMA au 7 ^{ème} étage de la tour de contrôle à l'emplacement initialement réservé pour assurer une meilleure suivi des conditions météorologiques sur l'aérodrome de Niamey. | ASECNA | Décembre 2010 Non réalisées | Non réalisées Indisponibilité de salle appropriée |

Centre Météorologique d'Aérodrome (CMA) et Centre de Veille Météorologique (CVM) de Niamey

| Ecart constatés | Types d'Ecart | Mesures correctives recommandées/ convenue | Organisme responsable | Délais de mise en œuvre | Observations |
|---|---|---|--|-------------------------|--|
| 4. Centre de Veille Météorologique (CVM) de Niamey ne reçoit plus d'observations ni de comptes rendus d'aéronefs depuis un certain nombre d'années. | Carence l'Annexe 3 chapitre 5, para 5.1, 5.5, 5.7, 5.8 et 5.9 | <p>1. La direction de l'aviation civile (DAC), la direction nationale de la météorologie (DNN) et l'ASECNA devront faire observer, collecter via le CCR traiter et rediffuser par le CVM les comptes rendus spéciaux d'aéronefs conformément aux dispositions de l'annexe 3 chapitre 5 para 5.1, 5.5, 5.7, 5.8 et 5.9.</p> <p>2. L'ASECNA est invitée à actualiser et faire appliquer la lettre d'accord de service établie entre les services MET et ATS (TWR, CCR et bureau de piste) et la DAC et l'ASECNA sont invités à initier des rencontres périodiques entre ATS/MET/Pilotes en vue de favoriser l'acheminement régulier des comptes rendu d'aéronef de la FIR de Niamey au CVM correspondant.</p> | DAC, DMN, ASECNA | Juillet 2010 | OK - réalisée Instructions fournies par les services MET/ATS Démarches en cours auprès des pilotes - compagnies |
| 5. Le CVM de Niamey n'a jamais élaboré des SIGMET relatifs aux fortes turbulences (SEV TURB), aux givrages forts (SEV ICE) et aux ondes orographiques fortes (SEV MTW) en raison de l'indisponibilité d'AIREP spéciaux et de la méconnaissance de la disponibilité des AIREP spéciaux sur le SADIS. | Carence Ecart aux normes l'annexe 3 chapitre 5 para 5.1, 5.7, 5.8, et 5.9 | En plus des mesures recommandées au point 4 ci-dessus, l'ASECNA prendra des mesures appropriées pour l'exploitation des AIREP spéciaux de la FIR de Niamey fournis par les pilotes traversant la FIR ou disponibles dans le SADIS | ASECNA | Décembre 2010 | OK - réalisée dispositions ont été prises |
| 6. Les messages d'avertissement d'aérodrome (AD WRNG) et de cisaillement de vent (WS WRGN) émis par le centre météorologique aéronautique de Niamey, sont communiqués par téléphone aux organes ATS et aux gestionnaires | Carence Ecart à la norme de l'annexe 3, App.9 para 1.1 a) et b) | Les gestionnaires d'aérodrome, les compagnies aériennes et l'ASECNA procéderont à l'affichage des messages AD WRNG et WS WRNG dans le système Aéroview de la tour de contrôle, les salles d'opérations et les bureaux d'exploitation des usagers de | ASECNA Gestionnaire aérodrome, compagnies aériennes | Décembre 2011 | OK, réalisée |

| | | | | | |
|-------------|--|--|--|--|--|
| d'aérodrome | | Niamey conformément aux dispositions de l'Annexe 3, App. 9 para 1.1 a) et b) | | | |
|-------------|--|--|--|--|--|

C. CCR et Tour de Contrôle

| Ecarts constatés | Types d'Ecart | Mesures correctives recommandées/convenue | Organisme responsable | Délais de mise en œuvre | Observations |
|---|---|---|--|-------------------------|---|
| 7. Les messages AD WRNG et WS WRNG ne sont pas affichés à la tour de contrôle, aux organes ATS et aux gestionnaires d'aérodrome | Carence Ecart a la norme de l'Annexe 3, App. 9 para. 1.1, a) et b) | L'ASECNA procédera à l'affichage des messages AD WRNG avec alarme visuel et sonore à la tour de contrôle de Niamey conformément aux dispositions de l'Annexe 3, App. 9 para. 1.1 a) et b) | ASECNA | Décembre 2010 | OK, réalisé |
| 8. Les messages SIGMET, METAR, SPECI et TAF ne sont pas disponibles au CCR et à la TWR | CARENCE Ecart a la norme de l'Annexe 3, App. 9, para. 1.1, a) et b) | L'ASECNA procédera à l'affichage des messages SIGMET, METAR, SPECI et TAF dans le système d'affichage de la TWR et CCR de Niamey conformément aux dispositions de l'Annexe 3, App. 9 para. 1.1 a) et b) | ASECNA Gestionnaire aérodrome, compagnies aériennes | Juin 2010 | OK, disponibles |
| 9. Les AIREP spéciaux et autres comptes rendus d'aéronefs (cisaillement, turbulence à l'atterrissage) reçus au CCR et à la TWR ne sont pas souvent communiqués au CVM | Carence Ecart aux normes l'Annexe 3 chapitre 5, para. 5.8 et 5.9 | L'ASECNA est invitée à prendre des mesures urgentes pour la retransmission au CVM par le CCR et la TWR dès réception, des AIREP spéciaux reçus des aéronefs en route dans la FIR de Niamey. Le CVM mettra à la disposition de la TWR et du CCR des imprimés correspondants | ASECNA | Juin 2010 | OK, réalisée selon accord ATS/ MET |

D. Télécommunications et Maintenance

| Ecart constatés | Type d'Ecart | Mesures correctives recommandées/convenues | Organisme Responsable | Délais de mise en œuvre | Observations |
|--|----------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------|--|
| 10. Les échanges des renseignements OPMET au niveau national sont effectués par BLU, téléphone portable GFU en mode secours pour les 5 aérodromes et RSFTA en plus pour l'aérodrome d'Agadez. | Ecart aux pratiques recommandées | La DAC, DMN et l'ASECNA sont invitées à mettre en place des moyens RSFTA performants pour l'échange national des renseignements OPMET | DAC, DMN, ASECNA (Articles 2 et 10) | Décembre 2011 | OK, réalisée dispositif satisfaisant |
| 11. Le service de maintenance est doté des ressources humaines et matériels nécessaires pour la maintenance des équipements et installations électroniques, cependant ce service éprouve des difficultés pour la maintenance et le suivi des équipements classiques MET (baromètre, psychromètre, etc.) servant de secours aux capteurs des systèmes intégrés d'observation dans tous les aérodromes inscrits au tableau AOP/1 | Ecart aux pratiques recommandées | DAC, la DMN et l'ASECNA sont invitées à mettre en place un dispositif performant pour la maintenance des équipements classiques par les services de maintenance. | DAC, DMN, ASECNA (Articles 2 et 10) | Décembre 2011 | OK, en cours de réalisation 2 techniciens seulement sont qualifiés sur les équipements classiques |

CONCLUSION

- Même si l'ASECNA est à féliciter pour avoir levé certaines carences, il faut signaler que bien d'autres ne verront pas le jour de sitôt.
- Il s'agit de l'installation des télémètres (base de nuages), la mesure de RVR au point médian, ou tout simplement les radars météo et profileur de vent.